

Bruno SÉGARD
Principal

Arinthod, le mardi 16 juin 2020

Le principal
aux parents d'élèves du collège

Objet : Reprise d'activité du 22 juin

Madame, Monsieur,

Le président de la République, lors de son allocution du dimanche 14 juin a annoncé la réouverture des écoles et collèges « de manière obligatoire et selon les règles de présence normales » à partir du lundi 22 juin.

Dossier suivi par :
Bruno SÉGARD

Principal

Tél.: 03.84.48.00.41

Fax : 03.84.48.03.11

Courriel :
ce.0390783p@ac-besancon.fr

Collège Xavier Bichat
1 rue du Collège
BP 10
39240 ARINTHOD

Cela signifie que les élèves, dans le cadre du protocole sanitaire toujours en vigueur seront accueillis dans les salles de classe au sein de groupes fixes qui respecteront les règles de distanciation physique assouplies par le décret du 14 juin 2020, paru au journal officiel du lundi 15 juin. Ces règles de distanciation passent d'une surface de 4m² par élève à une distance minimale de 1 mètre entre les élèves.

Toutes les autres règles du protocole en vigueur restent valables à ce jour. Cela concerne le port du masque, les règles d'hygiène, le non brassage des groupes d'élèves, le respect de la distanciation dans les espaces couverts, l'application des gestes barrières.

Votre enfant sera susceptible d'être accueilli sur un emploi du temps complet, mais différent de son emploi du temps ordinaire à partir de lundi 22 juin, pour peu que le respect du protocole puisse permettre son accueil au restaurant scolaire. L'association sportive ne fonctionnera pas le mercredi après-midi.

Nous ne disposons pas à ce jour d'éléments supplémentaires permettant de mieux préciser les choses.

Nous restons, mes équipes et moi-même mobilisés pour assurer l'accueil de vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Le principal

Le Principal

Bruno SÉGARD